



CRA LGEF

Bureau du lundi 13 août 2018

Présidence : Stéphane VILLEMIN

Assistent :

M. TOURNEGROS Bernard, membre du C.D., représentant les arbitres

MM. FRITZ Pascal, FIDRI Serge, Vice-Présidents

MM. MERULLA Vincent, RASATTI Jean-Claude, membres

CTA : MM. DECHEPY Bastien, LOMBARD Matthieu, USTARITZ Anthony

En Visio, puis en communication téléphonique, M. THULLIER Sylvain, vice-président

Sont excusés :

M. PAULET Philippe, représentant du C.D., attaché à la CRA LGEF.

Membre : M. DANDRELLE Yannick,

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, il se dit satisfait de voir des "nouveaux" (Sylvain THULLIER, Vincent MERULLA et Olivier STUDER) rejoindre les rangs de la CRA.

L'organigramme de la CRA a été revu tout comme une nouvelle version de l'ETRA a été mise en place.

Il remercie l'ensemble des membres et l'équipe technique pour leur investissement tout au long de la saison 2017/2018. Tous auront leur place au sein de la CRA nouvelle formule.

Carnet :

Mariage de la fille de M. FIDRI Serge, vice-président, la CRA présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et félicite les heureux parents.

Naissance de Eléna, petite fille de M. BELCOUR Jean-Louis, observateur Ligue, et fille de Florent BELCOUR arbitre D2.

Carte du trio français officiant à la coupe du monde (TURPIN, DANOS, GRINGORE), félicitations pour leur parcours et remerciements.

Effectifs Arbitres LGEF

Nouvelle méthode pour cette saison, Vincent MERULLA se charge de nous communiquer, à un rythme trimestriel, un état réalisé à partir de foot 2000.

Un relevé au 12/08 montre que 1527 arbitres avaient renouvelé sur 3122 possibles.

Soit 48,91 %, c'est nettement inférieur au 85% de la saison passée à la même période.

Dossiers médicaux incomplets, demande de licences erronées, désintéressement de certains clubs avec le nouveau statut de l'arbitrage..., plusieurs pistes pour expliquer cette différence qui met nos responsables de désignations dans l'embarras, à quelques jours de la reprise des championnats.

IR2F et la formation initiale, une évolution !!

- Bastien fait un rapide retour sur ce qu'est l'IR2F.
C'est un institut régionalisé en charge d'organiser les formations. Il a décidé, à partir de cette année, d'intégrer la formation des arbitres ; de manière à régionaliser les formations.
Il n'est pas concevable d'annuler tous les projets mis en place par les CDA sur l'organisation de leur préparation et examens des candidats à l'arbitrage.
Nous allons travailler pour que cette mise en place se fasse durant la seconde partie de la saison.
Deux solutions pour le fonctionnement :
 1. La Ligue gère tout : non retenue
 2. Partage des compétences :
 - a. IR2F donc la LIGUE s'occupe de toute la partie administrative (convocation, logistique ...)
 - b. Les CDA assurent la partie technique, en employant en priorité les membres formés (initiateur, premier degré, ...)
-Il est donc très important que les CDA insistent auprès de ses membres pour qu'ils se forment.
- Quid de la répartition financières des frais d'inscription entre Ligue et Districts ?
 - L'organisation sera plus professionnelle, les formateurs bénévoles formés auront tous leur place dans ce style de formation.
 - **Les CDA, avec la participation de leur Président de District, désirant une intervention de Bastien DECHEPY pour une explication plus en détail peuvent lui en faire la demande.**
- ⇒ Bernard TOURNEGROS propose que Ralph SPINDLER et Bastien DECHEPY se rapprochent, ils ont tous les deux de très bonnes connaissances de ce dossier.
- ⇒ Stéphane Villemin souhaite que Bastien DECHEPY vienne présenter le projet devant le prochain C.D. de ligue.

• Intervention de Anthony USTARITZ

- La CRA souhaite récompenser les membres, les arbitres, les observateurs qui, après de nombreuses années au service de l'arbitrage, mettent un terme à leurs activités.

Anthony avait la mission de trouver un cadeau "souvenir" pour remercier nos fidèles collaborateurs. Mission accomplie. L'objet proposé fait l'unanimité.
Jean-Claude RASATTI se charge d'inviter les "récipiendaires".

Informations générales du Représentant du C.D., Bernard TOURNEGROS

- Bernard revient sur l'historique de ce long épisode des propositions pour arriver comme souhaité par le C.D. de ligue à une harmonisation des indemnités d'arbitrage sur la LGEF à la fin de la présente mandature.
- Les championnats vont démarrer, le dossier des frais d'arbitrage débattu lors du dernier C.D. met en avant des disparités difficilement supportables par les arbitres du secteur Lorraine.
Cette étude sera exposée lors du prochain C.D. de Ligue. Ensuite un tableau officiel sera publié.
A ce jour, les barèmes de la saison 2017/2018 sont encore d'actualité.
- Les Districts ont le loisir de mettre en place leur propre barème d'indemnités d'arbitrage.

Informations générales du Président CRA

- Courrier de M. HOOG Marc : Quel numéro doit porter le 4^{ème} remplaçant possible lors des prolongations en coupe de France ?
Cette question trouve sa réponse dans le règlement de la compétition. Ce n'est pas une question lois du jeu.

- **LES STAGES :**

14/15 août : rassemblement des JAF et candidats JAF sous la houlette de MM BARAT Frédéric et Anthony USTARITZ, à la LGEF

15 août : rassemblement des arbitres fédéraux et candidats fédéraux, à la LGEF, sous la direction de MM. Bastien DECHEPY et Matthieu LOMBARD.

18 août 2018 à ITTENHEIM, tout est calé

25 août et 01 septembre à METZ, le programme est finalisé, les salles réservées.

08 septembre à TROYES, Bastien DECHEPY se rapprochera de Sylvain THULLIER pour lui communiquer le nombre de membres présents dès l'ouverture du stage.

L'UNAF interviendra sous différentes formes pour offrir le verre de l'amitié ou le café /croissant.

Plusieurs moments seront réservés pour la remise des écussons, récompenses à nos bénévoles mettant un terme à leurs activités après de nombreuses et interventions UNAF.

Les documents GOOGLE FORMS réalisés par Olivier STUDER ont très bien joué leur rôle, les retours ont été à la hauteur de nos attentes. Les quelques retardataires ont été repris par la patrouille.

Les arbitres excusés ou en rattrapage du stage de rentrée du 30 juin sont également convoqués sur les différents sites.

Stéphane VILLEMIN a envoyé les invitations à monsieur le Président de la Ligue.

Corrections des questionnaires : Serge FIDRI pose la question de l'organisation.

Chaque secteur corrige les copies de ses stagiaires, il faut bloquer la date et composer une équipe de correcteurs.

- Application du R.I. article 11.1

Une matinée " rattrapage " (test physique et tests de connaissances) sera organisée sur chaque secteur, en principe un mois après la date du stage effectué. Gestion par les secteurs (date, lieu, convocations, encadrement)

Les référents de filières seront en contact avec ceux qui ont subi un échec sur un des tests ou les deux. Ils feront le point et apporteront des solutions pour corriger les lacunes.

Sylvain THULLIER : quid de l'examen futsal.

LANG Julien et Sylvain doivent communiquer, rien n'est encore figé si ce n'est que le stage de rentrée futsal est programmé à JOEUF, le 22 SEPTEMBRE 2018.

- **Procédure pour transmission des certificats médicaux vers la CRSA.**

Yannick DANDRELLE nous fait suivre le vœu de la CRSA d'avoir connaissance des certificats médicaux des arbitres couvrant un club de LIGUE ou FFF.

L'objectif est que les absences pour raisons médicales puissent être prises en compte lors de la décision en fin de saison par la commission régionale du statut de l'arbitrage.

- Sur le fond, la CRA n'y voit aucune objection.
- Sur la forme, elle souhaite que l'arbitre envoie à son responsable de désignations. Ce dernier enverra les certificats vers Madame MACHADO pour les arbitres couvrant un club de Ligue.
- Voir le tableau

Objectif : Justifier d'une incapacité arbitrale auprès des instances concernées.

| Dossier à envoyer : | Service des désignations concerné (District ou ligue) | Commission Régionale du statut de l'arbitrage |
|---|--|--|
| Arbitre couvrant un club de Ligue ou de Fédération | X | X |

- Consignes aux arbitres pour la saison 2018/2019 : le document sera envoyé, avec d'autres, aux arbitres. Olivier STUDER a préparé un package de documents correspondant à chaque catégorie. Les référents ETRA diffuseront vers leur filière de compétences.
- Stages de rentrée, saison 2019/2020
Les CTA et le coordonnateur des formations souhaitent réformer l'organisation des stages de rentrée dès la prochaine saison.
L'idée d'effectuer un stage unique pour tous les arbitres de ligue de la LGEF est mise sur la table. Olivier STUDER va nous proposer pour la prochaine réunion de bureau des pistes de réflexions pour réformer l'organisation des stages et d'avancer pour aller dans l'uniformisation des formations.
Pour le mois de décembre, la CRA devra être capable de prendre les décisions sur ce sujet.
- Le rapport d'activité de la saison 2017/2018 est en cours d'écriture, il sera remis à M. CECCALDI, dans le délai souhaité.
- CFA/ DTA : demande de mettre en avant les arbitres féminines. La LGEF répond aux souhaits, nos arbitres FFF féminines sont L1 en LGEF.
- Le pôle "Théorie", les formateurs des candidats fédéraux se réuniront le 23 /08 /2018 à 17h en Vidéo-conférence.
Stéphane félicite ce pôle pour les résultats obtenus par la LGEF lors des examens théoriques fédéraux de juin.
3 candidats admis en Cand.F4 et 2 Cand AAF3, c'est un concours, très peu d'élus, on ne peut que féliciter les arbitres et leurs formateurs.
- MM. DECHEPY Bastien et USTARITZ Anthony sont convoqués les 02/03 octobre 2018, pour finaliser leur examen de formateur second degré en arbitrage. Ils rejoindront leur collègue Matthieu LOMBARD qui a déjà validé ce niveau de formateur.

⇒ Nouvel organigramme de la CRA, nous avons eu connaissance du successeur de M. Claude TELLENE, c'est M. Pascal PARENT qui représentera la CFA auprès de notre CRA.
Il rappelle que les responsables des désignations et les secrétaires des secteurs n'y apparaissent pas. Bien entendu, ils sont membres à part entière de la CRA.
Les Présidents de CDA sont représentés par un Président, pour cette année, c'est M. MERULLA Vincent qui se voit confier cette mission.

Les filières : fédérales, assistants, foot diversifié, féminines, théorie, préparation physique, c'est bon.

Les jeunes, encore des ajustements à faire, Olivier regrette de ne pas avoir connaissance des formateurs qui ont fait acte de candidature.

La filière des centraux demande un nombre de ressources plus conséquent, du fait de leur nombre.

Il reste quelques personnes à confirmer pour une bonne gestion de cette filière. Thierry DERET, coordonnateur, ne pourra pas tout assumer seul.

Il faudrait 3 personnes pour les L3 ; 2 pour les L2, 1 pour les L1.

Bastien DECHEPY va contacter les personnes qui avaient émis un avis favorable pour faire partie d'un groupe de travail.

Olivier attend les derniers documents des secteurs pour finaliser le package à envoyer aux arbitres.

Les adresses notifiées sur le document réponse des stages de rentrée seront utilisées.

- Serge FIDRI pose la question s'il n'était pas possible que tous les membres de CRA et arbitres aient une adresse officielle @lgef comme cela se fait dans d'autres régions.
- Stéphane précise que cette demande avait déjà été formulée, la réponse était que, pour le moment, ce n'était pas dans les projets de la LGEF.

Intervention des CTA, Matthieu LOMBARD

- L'équipe technique des AA est en place. Les groupes sont validés
Stage obligatoire de mi-saison organisé le 05 janvier 2019 sur Nancy
- L'équipe technique des féminines est presque finalisée.
Le stage de rentrée est reporté (installations indisponibles), il aura lieu au final le 13 octobre 2018 à Nancy.
Un stage de perfectionnement est programmé le 23 mars 2019, lieu à définir.

Seront conviés sur ces stages, les observateurs ligue et, également, les responsables AA et Féminines des CDA.

- Vincent MERULLA demande à ce que les Présidents de CDA soient en copie des convocations des arbitres féminines districts.
- Matthieu précise que cela sera fait.

Intervention Olivier STUDER, coordonnateur de la formation

Il souhaite mettre un planning annuel des événements à venir en CRA consultable sur le site.

Un récapitulatif de tout ce qui se fait en CRA.

Il pose la question sur les possibilités (budget) de faire un stage de mi saison pour les centraux ou un stage de progressions thématiques.

- Stéphane VILLEMEN demande de réfléchir pour un rassemblement des groupes ER et L1 en janvier 2019.

Envoi des rapports disciplinaires :

Nouvelle adresse de contact à communiquer aux arbitres :

discipline@lgef.fff.fr

Les arbitres doivent respecter les 48 heures pour envoyer leur rapport.

Mettre en copie les référents CRA dans les commissions.

(Un document sur cette procédure sera à diffuser à tous les arbitres et observateurs)

- Vincent MERULLA explique qu'il existe le RESEAU BLEU (FFF) avec lequel on peut stocker et mettre à la disposition des membres autorisés toutes sortes de documents. Au district mosellan, cela fait deux ans qu'il est utilisé et cela fonctionne très bien.
- Bernard TOURNEGROS propose que ce serveur soit mis à la disposition d'Olivier STUDER pour stocker ses nombreux documents. Matthieu LOMBARD contactera M. le directeur pour voir ce qui peut se faire.

- Groupes d'arbitres et d'observateurs :

Groupes Elite Régionale (15 arbitres)

2 groupes d'observations (1x7 et 1x8)

4 observateurs par groupes.

Situations particulières de MM. DJEDID et GALEK, la CRA valide l'idée de les suivre également par des observateurs "filière fédérale" en R.C.

Groupes L1 : 4 groupes (3 x 8 et 1 x 9) : 33 arbitres.

Première partie ; 2 observateurs, deux observations avant la mi-saison

Les deux premiers de chaque groupe intègrent un groupe Play off.

Play off montée ou maintien ;

3 observateurs pour classement avec 3 nouvelles observations

Seconde partie pour le maintien et rétrogradation ;

Les 6 ou 7 arbitres par groupes restants seront observés une troisième fois par un observateur d'un autre groupe.

Classement sur trois prestations.

Groupes AAL1 (21 arbitres)

1 groupe à potentiel fédéral : 1x 6 arbitres : 4 observations

2 groupes composés de 1x7 et 1x8 arbitres : 3 observations

Le nombre de promus ou de rétrogradés par catégorie sera annoncé fin 2018.

Groupes L1 filière fédérale

Les JAF et anciens JAF sont répertoriés dans ces groupes.

Ils seront rassemblés les 14 et 15 août pour recevoir toutes les informations nécessaires sur les attentes de la CRA pour cette saison et leur possible évolution.

Les années N et les anciens JAF seront observés par un groupe d'observateurs.

Les années N moins 1 et 2 seront répartis dans des groupes d'observations en rapports-conseils. Les observateurs seront déterminés par le CTA en charge du pôle jeunes.

Tous seront désignés et observés dans des catégories répondant à leur profil.

Intervention Vincent MERULLA, représentant les Présidents de CDA

Il a contacté les Présidents de CDA pour d'éventuelles remontées vers la CRA.
Peu de retours pour ce début de saison, certains sont encore en vacances.

- CDA 10, François SALINGUE : s'inquiète du très faible nombre des renouvellement enregistrés à ce jour.
Demande à ce que le rapport de discipline soit mis sur le site de la LGEF
- CDA88, Daniel DAUBIE : demande si la CRA a bien mesuré ses besoins en effectifs.

_Stéphane VILLEMEN dit que nous avons bien évalué nos besoins mais nous sommes tributaires des renouvellements et des candidatures à venir. Le statut de l'arbitrage en son objet "les obligations des clubs" n'est pas du ressort de la CRA mais du comité de direction de la LGEF.

Un appel de candidatures de la CRA pour venir grossir les rangs de l'ETRA, à ce jour pas de retour vers les CDA dont certains membres avaient postulé.

_ Stéphane VILLEMEN, c'est en cours, Bastien DECHEPY répondra à tous les postulants.

- CDA 51, SAUCIER Julien :
 - Demande si une aide logistique de la CDA pour les tests de rattrapage ligue sur le secteur C/A est souhaitée.
- _ Sylvain THULLIER le contactera si nécessaire.
- Les candidats JAL : quand seront-ils à la disposition de la CDA pour les préparer à l'examen ligue et les désigner sur des rencontres de D1.

_ Les JAL sont des arbitres de ligue donc ne sont plus sous gestion District, ils bénéficient de la passerelle JAL vers Ligue 3 sous certaines conditions. Être majeur, réussir leurs tests physiques de Ligue et les tests de connaissances lors des stages de rentrée. Ensuite, ils sont observés dans un groupe de JAL majeur en R3.

Au terme de la saison, la CRA confirme ou pas leur affectation en L3 en fonction des compétences validées.

_ Rien n'interdit, bien au contraire aux CDA d'utiliser en cours de saison les **Candidats JAL MAJEURS** et jugés aptes dans les catégories adultes districts dont elles estiment que les candidats puissent évoluer.

_ Bien entendu les choix doivent porter sur des jeunes JAL ayant validé les prérequis pour ce niveau.

- Il a réussi à étoffer son équipe technique, il souhaite avoir une "bibliothèque" technique où les formateurs pourraient aller puiser les supports nécessaires pour leurs interventions.

Les effectifs :

Vincent prend en charge la mission de sortir les effectifs en utilisant les tableaux détaillés de foot 2000 au rythme d'un par trimestre.

La méthode de la saison passée devient caduque.

Mécanisme de désignations :

Il souhaite que le tableau soit plus détaillé. Doit y apparaître toutes les compétitions gérées de la LGEF. Le but est de faciliter le travail des secrétaires des districts qui doivent savoir sur quelles compétitions, ils interviennent pour couvrir tel ou tel poste, telle ou telle compétition.

- Olivier explique que le mécanisme figurant au R.I. a comme entrée les arbitres et non les compétitions.
On peut réaliser un mécanisme de désignations interne qui récapitule toutes les compétitions de la LGEF.

Les médailles aux bénévoles :

Vincent a réalisé les documents de bases pour les CDA.

C'est aux CDA de les mettre à jour ou de les actualiser.

Il nous explique comment seront récompensés nos bénévoles (arbitres, membre, observateurs).

Il faudra dans un premier temps récompenser les plus anciens puis au fil des années les délais d'obtention seront respectés.

Intervention Pascal FRITZ, vice-président

Un nouvel arbitre AAF3 rejoint notre ligue.

M. NACIRDINE Yassine vient d'emménager sur le secteur Alsace.

Année sabbatique : il faut que les clubs soient informés par la CRA (secrétaire de secteur)

Intervention THULLIER Sylvain, vice-président

Y at-il une note éliminatoire pour les examens ligue évalués à la note ?

_Rien n'est indiqué dans le R.I. sur ce point, par contre le nombre de candidats retenus relève d'une décision CRA.

Sylvain nous demande de réfléchir et de nous donner une possibilité d'arrêter un candidat si ce dernier est trop en deçà du niveau requis.

Définition de l'âge d'une candidature : c'est au 01 janvier de la saison en cours

Stéphane VILLEMIN clôt la séance après 4 heures de débats.

Prochaine réunion du bureau CRA : à décider

Le secrétaire de séance : RASATTI Jean-Claude

Le Président CRA LGEF

Stéphane VILLEMIN